



Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune - bulletin municipal d'information

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

n° 42
avril 2012



Saint-Jean-Bonnefonds

Zoom sur les activités culturelles de l'été

Les structures municipales se mobilisent pour vous offrir un été plein de découvertes. L'Espace Voltaire vous propose une exposition sur le centre bourg du 2 mai au 19 juillet. La Médiathèque a préparé des paniers lectures-découvertes pour la plage ou la piscine. Elle a également regroupé les plus beaux films du festival de Cannes. Enfin, la Maison du Passementier poursuit sa programmation sur la broderie jusqu'au 23 décembre. Des sujets variés, tout l'été. Plus d'informations dans les pages de ce bulletin.



Éditorial

Nos priorités pour 2012



“

La préparation du budget communal constitue chaque année l'occasion de prévoir les réalisations qui s'inscrivent dans notre plan de mandat.

Pour 2012, nous avons choisi d'améliorer l'accueil de la petite enfance (restaurants scolaires et crèches), des adolescents (aménagement d'un local et mise en place d'un nouvel encadrement), la solidarité (avec le projet d'épicerie réservée aux plus défavorisés).

Nous renforçons encore l'aide à la vie associative en accompagnant le développement de l'Office municipal des sports et en préparant la nouvelle saison culturelle avec nos collègues de Sorbiers : nous poursuivons ainsi une démarche intercommunale dynamique et économe comme je vous l'avais indiqué l'an dernier à l'occasion du projet de salle festive au Fay.

Enfin, nous investissons pour développer les économies d'énergie, inscrire nos projets dans le cadre d'un développement durable ou raisonnable conformément au Plan Climat que nous avons signé au niveau de l'agglomération.

Pour réaliser ces objectifs au service de tous les Saint-Jeandais, la majorité du conseil municipal a adopté un budget rigoureux avec une majoration des impôts locaux limitée à 1%.

Les chiffres et les explications précises vous sont présentés dans les pages qui suivent.

Ainsi, nous poursuivons avec sagesse et dynamisme une politique qui a fait ses preuves et qui assure à notre commune un présent et un avenir sereins dans un environnement difficile.

Avec mes sentiments très cordiaux.

”

Jacques Frecenon, Maire

Sommaire

4 Vie quotidienne

Nouveaux noms de rue
En bref
Commerces
Horaires d'été

6 Jeunesse

CMJ-CMA
Inscription écoles
Pôle jeunesse
Accueil de loisirs

8 Cadre de vie

Jardins ouvriers
Commune verte
Travaux

11 Sports et loisirs

Sport
Jumelage
Manifestations d'été
Seniors
Solidarité

14 Culture

Espace Voltaire
Saison Culturelle
Vicantaisies
Maison du
Passementier
Médiathèque

18 Vie démocratique

Budget
Comités de quartiers
Conseils municipaux
Expression des listes

23 État-Civil-Agenda

Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication
François REYNARD
dépôt légal : mai 2012

Revue diffusée gratuitement dans
tous les foyers saint-jeandais.
Reproduction interdite.

Réalisation
Mairie - bp 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex
04 77 95 07 03
www.ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Impression
Rizzi - Saint-Etienne
sur papier recyclé



Photos et illustrations
· Sophie Devun
· Sylvain Thizy - teleloire.com
· Thérèse Bourguignon
· Yves Maurin - Chaleyser
· Mireille Viricel
· École Lamartine
· www.openclipart.org
· www.openstreetmap.org

De nouveaux noms de rues

- « Allée des Portes du Matin » : dans le lotissement Domaine de Saint-Jean
- « Rue des Églantines » : dans le lotissement des Églantines



- « Allée Plein Sud » : dans le lotissement Plein Sud



- « Chemin de la Combe » : voirie perpendiculaire à la rue de Chaney
- « Chemin de la Pinche » : voie reliant la rue de Chaney à la rue de la Pierre Plantée
- « Chemin du Brûlé » : voie reliant la rue de Chaney à la rue Jean Rostand





Rappel stationnement



A compter du 1er janvier 2012, une nouvelle réglementation concernant les zones de stationnement à durée limitée est entrée en vigueur. Celle-ci permet de moduler davantage les durées maximales pour chaque zone.

De nouveaux disques doivent dorénavant être utilisés pour toutes les zones de stationnement à durée limitée, y compris les arrêts minute. Ils indiquent seulement l'heure d'arrivée.

Pour l'instant, à Saint-Jean-Bonnefonds, les durées maximales de stationnement restent les mêmes :

- zone bleue : 1h30
- arrêt minute jaune : 15 minutes

Elles sont précisées sur des panneaux spécifiques à chaque zone.

Merci de respecter ces zones de stationnement.

Les nouveaux disques sont disponibles en Mairie et à l'Espace Voltaire.

6353 Saint-Jeandaires

Les populations légales 2009 entrent en vigueur le 1er janvier 2012. Elles se substituent aux populations légales 2008.

Pour Saint-Jean-Bonnefonds :

- population municipale : 6272
- population comptée à part : 81
- population totale : 6 353

(source : www.insee.fr)



Fermeture des boulangeries cet été

Le Floch – 8, place de la République
du 9 juillet au 7 août inclus

Courat – 7, rue Jean Jaurès
du 8 août au 6 septembre inclus

Arsac – 53, rue Victor Hugo
du 5 août au 26 août inclus



Permanences de la mission locale

Celles-ci sont interrompues pendant l'été du 20 juillet au 3 septembre inclus

Écobaillage

Une réglementation toujours utile à préciser ; la destruction de déchets végétaux ou autres est interdite du 1er mars au 30 avril et du 1er juillet au 30 septembre.

Pendant la période autorisée, évitons également de gêner nos voisins en pratiquant l'écobaillage par temps de vent, ou en brûlant des végétaux trop verts.

ERDF : Service "prévenance Travaux"

Le nouveau service gratuit d'ERDF, "prévenance travaux" vous offre la possibilité d'être informé en amont par e-mail des coupures d'électricité pour travaux programmés. L'information transmise concernera la nature des travaux, la localisation et les plages des horaires de coupure.

Pour bénéficier de ce service, munissez-vous de votre facture et inscrivez-vous sur www.erdf-prevenance.fr

Horaires d'été 2012

La Mairie

- lundi à vendredi 8h30–12h / 13h30–17h
- fermée les samedis du 7 juillet au 25 août

L'Espace Voltaire

- mardi, mercredi, jeudi 10h–12h / 15h–18h
- samedi : 10h–12h
- fermé les samedis en juillet
- fermé du 20 juillet au 22 août inclus

La Médiathèque

- mardi 15h00–18h30
- mercredi 9h30–12h30 / 14h00–18h30
- jeudi 9h30–12h30
- vendredi 15h00–18h30
- samedi 9h30–12h30
- fermée le 14 août

La Maison du Passementier

- mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h
- jeudi sur rendez-vous pour les groupes
- fermée les 30 juin, 1^{er}, 14 et 15 juillet et du 12 au 19 août

Bon été à tous !

La Commission ados

La Commission ados a réalisé plusieurs actions depuis la rentrée. Le 1er décembre les jeunes se sont mobilisés autour de « la course au chocolat », dont les fonds ont été reversés au profit du Téléthon.

Ceux-ci travaillent sur la participation à l'évènement du Clos Vican qui aura lieu le 15 septembre 2012, dans le cadre des journées du patrimoine.

Les jeunes proposeront plusieurs ateliers : un grand jeu autour de la gastronomie, un atelier « récup'art » dont le but est de récupérer des objets du quotidien et de les détourner en oeuvre d'art.



Le Conseil municipal jeunes

nos jeunes élus en visite



A l'Assemblée Nationale le 28 mars
Après une promenade en bateau sur la Seine et dans les rues de Paris, vingt-cinq jeunes élus accompagnés par des élus adultes et des bénévoles découvrent l'Assemblée Nationale. Adrien Peschanski, assistant parlementaire de Régis Juanico, leur présente les salons, l'hémicycle, la salle de conférence et la bibliothèque.

A la caserne des pompiers, le 17 mars.
Samuel Pays, Chef de corps des Pompiers de Saint-Jean-Bonnefonds leur présente les équipements de sécurité et d'incendie.



Inscriptions dans les établissements scolaires publics

L'inscription des nouveaux élèves dans les trois groupes scolaires publics de la commune (primaire et maternelle) s'effectue en mairie.

Les nouveaux arrivants et les parents de jeunes enfants pourront faire cette démarche aux heures habituelles d'ouverture, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le numéro
de la crèche
« les petits mômes »
a changé :
04 27 85 19 19



Le Pôle jeunesse ouvre ses portes aux étudiants souhaitant trouver un job, un stage ou une formation, aux personnes souhaitant se réorienter, réaliser un CV ou une lettre de motivation, préparer un entretien, se renseigner sur la prévention, communiquer ses idées et trouver des moyens pour les construire. Mais aussi à toute personne curieuse souhaitant pousser la porte du Pôle jeunesse.

Plusieurs opérations sont en cours au Pôle jeunesse durant le trimestre à venir.

Quelques dates à retenir :

- **Vendredi 6 avril** : expo light painting réalisée par les ados de l'accueil de loisirs
- Campagne des jobs d'été : du mardi 24 avril jusqu'à fin mai
- **Samedi 21 avril** : les pôles de Sorbiers, la Talaudière et Saint-Jean-Bonnefonds mutualisent leurs moyens et réalisent l'ouverture de cette campagne au pôle jeunesse de la Talaudière. Seront proposés : atelier CV et lettre de motivation, mur d'offres de jobs, infos BAFA BAFD, infos sur les chantiers internationaux...

Dispositif Baby Sitting

Le Pôle Jeunesse, dans le cadre de ses missions d'information et d'aides aux jeunes, propose un service gratuit de mise en relation entre les parents et les jeunes à partir de 16 ans.

Venez vous renseigner auprès de l'animatrice !

Projet européen

Une dizaine de jeunes fréquentent le Pôle jeunesse afin de permettre à leur projet de voir le jour. Ils mènent des actions depuis 2011 afin de récolter des fonds pour financer leur projet : celui de trouver un partenaire européen qui les accueillerait afin de partager une semaine d'échange avec d'autres jeunes de leur âge et de culture différente. En bref, une semaine qui changerait leur quotidien. A ce jour, ils sont toujours à la recherche de partenaire. Alors, si vous voyez ces jeunes, tout geste de solidarité sera le bienvenu !

L'Accueil de loisirs

Vacances d'été

Secteur maternel et primaire

Fonctionnement du 9 juillet au 3 août et du 27 au 31 août 2012

Réservation par mail ou téléphone auprès de l'Accueil de Loisirs
04 77 95 15 44
leo.stjbonnefonds@free.fr
aux dates suivantes :

· Inscription formule « journées complètes » uniquement les 14 et 15 juin

· Inscription « Toutes formules » les 18-19-20 juin

Secteur pré-ados et ados

Fonctionnement du 9 juillet au 3 août 2012

Réservation par mail ou téléphone auprès du Pôle Jeunesse - 04 77 95 19 99
polejeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr
les 20-21-22 juin



Activités lors des vacances de Noël et de février.

Les jardins ouvriers ou familiaux



Illustration Sophie Devun

des fleurs et des légumes

Les jardins des Littes

cherchent des passionnés de jardin pour parcelles de 250 m².

M. AGGOUNE
19 E, rue Claude Desgoutte
42650 Saint-Jean-Bonnefonds
Tél : 06 21 05 01 90
mahaggoune@hotmail.fr



Les jardins de Reveux

Cette association, bien que située sur Saint-Jean-Bonnefonds, est rattachée à la ville de Saint-Etienne. Depuis plus de 20 ans, elle entretient un partenariat avec l'école primaire de La Baraillère.

Grâce à l'engagement des enseignants et au soutien des parents d'élèves, elle a reçu cette année les classes de CE1/CE2 soit 45 élèves afin de partager la passion du jardinage. Un jardin de 200 m² est mis à leur disposition. Les enfants sont pris en charge par cinq « papys jardiniers ». Au cours de l'année, ils apprennent à observer les saisons avec leurs légumes, à respecter la nature, les insectes, les oiseaux, les animaux amis des jardiniers. Le compostage, la récupération de l'eau de pluie, l'économie d'eau pour l'arrosage du jardin, le paillage font partie de leurs savoir-faire. On peut comprendre leur fierté de repartir de leur lopin de

terre avec leurs récoltes de radis, salades, tomates, courgettes, haricots...

Les travaux de jardinage font partie d'un projet pédagogique à l'école. Dans le cadre du concours des Ecoles fleuries organisé par l'OCCE (office central de la coopération à l'école) et les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale), les « jardiniers en herbe » de La Baraillère ont obtenu à plusieurs reprises le premier prix national.

Les jardins Volpette



Les jardins de la Chazotte

Afin de commémorer la loi du 9 décembre 1905 de séparation de l'Église et de l'État, le collectif «Solidarité laïque» et le groupement des jardins ouvriers de la Chazotte, avec le soutien de la municipalité, ont planté un «tilleul de la laïcité».



Des plantations d'arbres

Dans les communes, le parc arboré constitue un patrimoine auquel les habitants sont fortement attachés. En bordure de route, en ville, à proximité de zones fréquentées, les arbres urbains qui se développent ont besoin d'un entretien adapté pour garantir la sécurité des habitants et répondre aux contraintes paysagères. Malheureusement, la ville n'est pas un lieu d'excellence pour le développement des arbres, ils sont trop souvent victimes d'agressions directes et indirectes (voirie, pollution...), conséquences même d'une activité urbaine de plus en plus importante.

Un arbre qui dépérit peut atteindre des coûts d'entretien peu raisonnables au regard de sa perspective d'avenir, de plus son intérêt paysager diminue. C'est ainsi que certains platanes trop vieux et dangereux ont dû être abattus.

D'autres plantations ont en revanche été réalisées :

- cinq liquidambers tiges devant la mairie
- chêne, prunus, liriodendronet rue du Huit Mai

Le choix de ces arbres est fait en fonction de leur adaptation au climat.



Un label Villes et Villages Fleuris au service de la qualité de vie

À l'occasion des cinquante ans du label Villes et Villages Fleuris, l'Institut de sondage IPSOS a réalisé une enquête nationale auprès du grand public.

Il en ressort que les éléments végétaux : espaces verts aménagés, arbres, espaces fleuris arrivent en tête des éléments qui participent le plus à la qualité de vie des habitants au sein de leur commune de résidence. Le niveau de qualité de vie perçu croît avec le nombre de fleurs qui récompense la commune.

80% des personnes interrogées estiment que le label atteste du respect de la nature et de l'environnement et 96 % pensent qu'il est valorisant pour la commune, 71% estiment qu'il a un impact positif sur l'image de la commune et de l'équipe municipale.

Le label est largement plébiscité et très incitatif : 93% des habitants des communes non labellisées sont favorables à ce que leur commune entre dans la démarche de labellisation et se disent prêts à participer à la démarche en fleurissant leur jardin, balcon, fenêtre.

Félicitations donc à toutes celles et ceux, services des espaces verts et communaux, habitants de la commune, qui par leur investissement, leur motivation et leur créativité savent rendre le quotidien des habitants plus plaisant et plus coloré.



Concours 2012 des maisons fleuries

Vous pouvez vous inscrire au concours des maisons fleuries organisé par la commune en mairie ou sur internet
www.ville-st-jean-bonnefonds.fr
jusqu'au 15 juin.

Les travaux



Aménagement d'un bassin d'orage au Fay

La municipalité a aménagé un nouveau bassin pluvial au Fay à côté du terrain de foot. Son but est de recueillir les eaux de pluie du bassin versant afin d'éviter l'inondation des zones en aval et de la rue du Puits Lacroix. Le « mur du barrage » devait être remplacé. Les travaux ont duré un peu moins de 2 mois entre le terrassement, la création d'une digue, les clôtures et les équipements hydrauliques.

Il peut contenir 980 m³ d'eau. Un débit de fuite est prévu pour réguler le débit en aval, ainsi qu'une voie d'accès pour l'entretien. L'accès du site est strictement interdit au public pour des questions de sécurité. Une pelouse sera plantée pour stabiliser les talus.



Rénovez votre habitat en 2012-2014

Saint-Etienne Métropole veut requalifier les logements anciens indignes et dégradés par la mise en place de deux nouveaux Programmes d'Intérêt Général (PIG) sur l'ensemble des 43 communes de l'agglomération.

Le premier dispositif vise à lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé pour que les habitants, quels que soient leurs revenus, puissent accéder à des logements de qualité et abordables, et s'y maintenir.

Il s'adresse aux propriétaires occupants ou louant leurs logements et aux copropriétaires qui désirent revaloriser les parties communes de leurs immeubles d'habitation.

Le second dispositif a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique et d'adapter ou de rendre accessibles les logements à la perte d'autonomie, pour une requalification durable de l'habitat.

Il s'adresse uniquement aux propriétaires occupants aux revenus faibles à modestes, pour leur permettre de réaliser des travaux :

- d'amélioration thermique,
- d'adaptation pour faire face à des situations de perte d'autonomie liée au vieillissement ou à un handicap.

Attention : dans tous les cas, ne pas commencer les travaux avant l'accord écrit des financeurs. Plus d'information sur ces dispositifs : www.agglo-st-etienne.fr



Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour la définition et la réalisation de vos projets de travaux en contactant :

• Si vous êtes propriétaire bailleur ou copropriétaire d'un logement dégradé :
URBANIS : 04 77 06 02 51 –
pig.sem@urbanis.fr

• Si vous êtes propriétaire occupant et que vous souhaitez faire des économies d'énergie ou adapter votre logement :
Le PACT Loire :
04 77 43 08 80
association@pact-loire.fr
HELIOSE :
04 77 31 61 16
ou 04 77 31 29 73
infoenergie@heliose42.org

La Saint-Jeandaire 2012

Le samedi 24 mars 2012 a eu lieu « la Saint-Jeandaire » une course désormais traditionnelle inscrite au calendrier officiel des courses hors stade du département de la Loire.

Cette année, elle était organisée conjointement par le Comité d'Animation Saint-Jeandaire, Saint-Jean Sport Détente et l'Office Municipal des Sports, l'association Atousport s'étant retirée.

Ce fut une belle journée de printemps et de sport. Dès 14 heures, 120 jeunes de 6 à 12 ans ont couru les 500 m ou les 1500 m de la course-découverte des enfants. A 15 heures, c'était le départ des 6 km puis des 12 km : 200 coureurs se sont élancés. Le sens de course a été inversé par rapport aux autres années pour le confort des participants.

Une animation VTT Trial constituait une première nouveauté sur le stade Jean Tardy avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de faire un essai ! Le stade a ainsi connu une belle affluence.

Participation record pour le troisième tournoi de futsal

Organisée par Saint-Jean Sport Détente, la troisième édition du tournoi a dépassé toutes les espérances avec une participation record des engagements pour le tournoi adulte et un public venu en masse. Cette année, en match d'ouverture on a pu voir évoluer les U11 de l'équipe de foot de St-Jean.



Les organisateurs avaient également choisi de proposer cette année « l'Aubépine » une course de côte de nuit sur 2,5 km avec un dénivelé de 8%. Le départ se faisait au niveau de la station d'épuration pour une arrivée au point d'accueil du parc aventures au Crêt Beauplomb. La participation pour cette première fut faible. Nous espérons que cette course exigeante attirera plus de coureurs l'an prochain.

La réussite de cette journée s'appuie sur les associations organisatrices et sur le concours des nombreux bénévoles qui ont assuré la sécurité. Les annonceurs et partenaires, dont de nombreux Saint-Jeandaires, ont également répondu présents en apportant une aide matérielle ou financière à cette manifestation.

Les organisateurs ont remercié également Sylvain et Anthony, les sapeurs pompiers du CIS de Saint-Jean-Bonnefonds et le docteur Meynier qui ont tenu le poste de secourisme tout au long de l'après-midi.

Le coup d'envoi a été donné par le parrain de cette manifestation, Yann Kennedy, international néo-zélandais de rugby, joueur du CASE.

Sortie raquettes au Bessat : du sport à toutes les saisons

Comme chaque année quand les conditions climatiques le permettent, Saint-Jean Sport Détente a goûté au plaisir de la neige lors d'une randonnée en raquettes dans le Pilat. Cette sortie familiale en annonce d'autres avec en particulier un week-end randonnée en Auvergne et une sortie thalasso pour continuer à faire rimer sport et détente.

Les classements

Parcours de 6 km

1. TRANCHAND Frédéric
18 min 33 s
2. ADAMSKI Philippe
19 min 15 s
3. COUBAT Vincent
19 min 41 s

Parcours de 12 km

1. GUICHARD Gilles
41 min 27 s
2. CADONI Christophe
41 min 41 s
3. BIER Rodolphe
42 min 5 s

Jumelage et animations

Célébrations du 14 juillet 2012

vendredi 13 juillet

- 21h : retraite aux flambeaux, départ place Thiollière, arrivée vers 22h30 place Saint-Charles
- 22h : bal place Saint-Charles
- 23h : feu d'artifice

samedi 14 juillet

- concours de boules toute la journée, inscriptions auprès des amicales boulistes
- 11h : défilé suivi du discours de M. le Maire, distribution des dictionnaires aux élèves de CM2. Un apéritif sera offert.

Jumelage

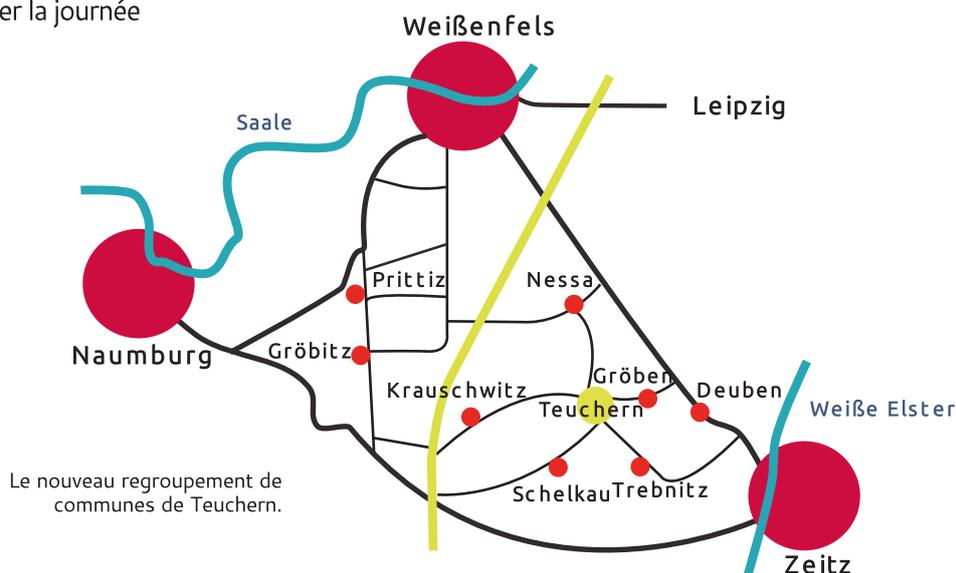
Promotion de la culture allemande

En janvier, les CM2 de la commune ont fêté l'anniversaire de la journée franco-allemande. Suzanne Chaize, Jacques Blaes et Françoise Garnier, membres du comité de jumelage, se sont rendus dans les 4 écoles primaires pour animer des ateliers franco-allemands. Les élèves ont pu découvrir, grâce à une vidéo, les activités périscolaires et les loisirs des enfants allemands. Une manière de mieux connaître nos petits voisins. Le Comité de Jumelage remercie chaleureusement les écoles pour leur participation.

Toujours avec les élèves saint-jeandaires, une autre action est envisagée le 9 mai prochain pour célébrer la journée européenne.

Annonce séjour

Du 17 au 21 août 2012, nos amis allemands viennent nous rendre visite. Les personnes pouvant accueillir une ou plusieurs personnes pendant cette période peuvent se faire connaître en appelant l'Espace Voltaire au 04 77 95 19 98 ou Suzanne Chaize au 04 77 95 09 60.



30 juin : Saint-Jean en fête à l'heure celtique !

La fête commencera cette année dès le matin : des activités sportives pour les enfants seront organisées, avec la participation du CMJ. L'après midi, la place Saint-Charles sera le théâtre de multiples attractions, animées par Activ' radio, entre 14h et 19h. Comme l'an dernier, la rue principale accueillera les artistes des Z'arts en fête. En soirée, le groupe de musique celtique Oubéret garantira une ambiance rythmée. Avant le concert, les musiciens proposeront au public un apprentissage de danse celtique. Ambiance garantie !



Le goûter des seniors

Le goûter des seniors s'est déroulé le 18 février dernier dans la salle Aristide Briand. Nos anciens et nos jeunes retraités ont pu assister à un spectacle de chansons animé par Pierre-Luc, Véronique et leurs enfants.

À vos agendas !

La semaine bleue, du 15 au 21 octobre 2012, c'est toute une semaine consacrée aux seniors.

Comme chaque année des rencontres, des découvertes et des activités seront proposées.

Le programme est en cours de préparation et sera communiqué dans le bulletin de rentrée.

Voyage d'automne

Pour la 3^{ème} année consécutive, la section loisirs du Club socio-culturel

organise avec le foyer-résidence La Roseraie un voyage d'automne.

Cette année, vous pourrez profiter d'un séjour au Lavandou du 22 au 26 octobre 2012.

Ce voyage est ouvert aux Saint-Jeandaires retraités de plus de 60 ans. Dans le cadre de l'ANCV, les personnes non imposables ou handicapées pourront bénéficier d'une prise en charge financière.

D'ores et déjà, vous pouvez retenir ces dates dans l'attente d'informations supplémentaires que nous ne manquerons pas de vous donner.

Téléthon 2011

La somme totale recueillie lors des manifestations du Téléthon en décembre dernier s'élève à 15 903 €, un des meilleurs résultats parmi les villes participantes.

Le 9 février dernier, à la Trame, se déroulait le Téléthon Merci, organisé par la coordination Loire-sud de l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Les bilans locaux du Téléthon 2011 furent présentés, en présence de Jacques Freceon, Maire, Claude Martelet, Bruno Desbuleux, directeur national réseau et opération, Colette Espigolet et l'équipe de la coordination, Cyril Dessel, parrain cycliste et Lou-Marie Molière, petite mascotte saint-jeandaire, sans oublier les représentants des communes de Loire-sud.

Mots de bienvenue, interventions diverses, témoignages de malades, vidéos des manifestations et des moments forts du Téléthon se sont succédés, avec pour terminer, le traditionnel appel aux bénévoles.





Espace Voltaire

Exposition : Le Bourg au fil du temps

Du 2 mai au 19 juillet prochain, les étapes de l'évolution du centre bourg seront présentées à l'Espace Voltaire.

La commune de Saint-Jean-Bonnefonds est, jusqu'au milieu du XIXe siècle, une des communes les plus étendues de France : 2 800 hectares pour près de 9 000 habitants. En 1872, la commune, amputée de Terrenoire et de la Talaudière, prend sa superficie actuelle de plus de 11,6 km². Après 1945, Saint-Jean-Bonnefonds se modernise et s'urbanise.

Les panneaux, cartes, plans et

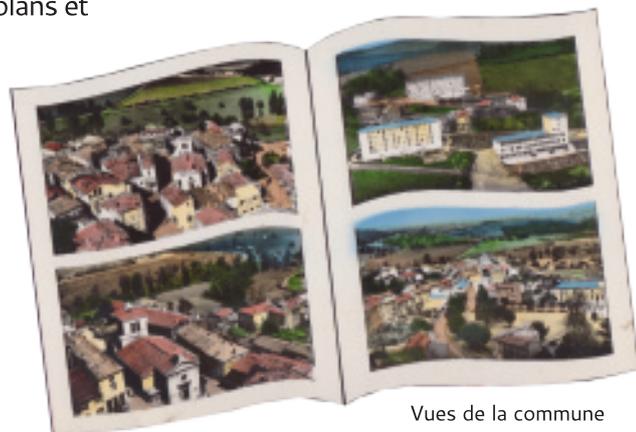
photos de cette exposition permettent de mieux comprendre l'évolution du centre bourg jusqu'aux années 2000, avec un point de vue sociologique, urbain et économique.

Un grand merci aux Saint-Jeandaires qui ont participé à cette exposition.

Place du Souvenir vers 1900 – Prêt Mme Bourguignon

Les animations proposées en parallèle pendant cette période :

- un spectacle pour les écoles les 18 et 19 juin par Céline Roche, à l'amicale de la Baraillère.
- un concours photos "Saint-Jean-Bonnefonds et moi" pour photographes amateurs (règlement à l'Espace Voltaire et sur www.ville-st-jean-bonnefonds.fr). Les photos sont à déposer avant le 19 mai à l'Espace Voltaire. Elles seront ensuite exposées à la Médiathèque pendant un mois et soumises au vote du public.
- une visite-guidée du centre bourg et de l'église le samedi 9 juin à 16h par François Reynard, Premier Adjoint. Renseignements et inscriptions à l'Espace Voltaire.



Vues de la commune

Les Z'Arts en Fête

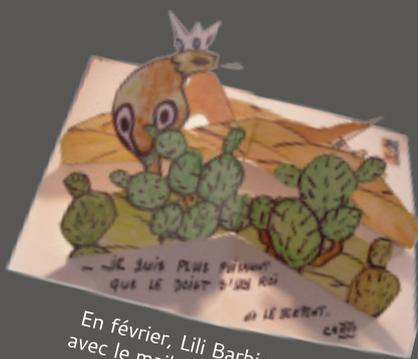
samedi 30 juin de 14h à 18h

Dans le cadre de Saint-Jean en fête et en lien avec l'exposition "Le bourg au fil du temps", l'Espace Voltaire organise les Z'Arts en fête, manifestation autour de la place Saint-Charles qui regroupera des artistes et des artisans. Ils travailleront devant les visiteurs, présenteront leurs oeuvres et leurs techniques, partageront leur passion avec le public. Il s'agit de la deuxième édition des Z'arts en fête.

La rétrospective



En janvier, Michèle Ranchon.



En février, Lili Barbier innove avec le mail-art ou art postal.



En mars, Jacqueline Rovri a exposé ses tableaux. Avec André Chevillard, poète, ils ont monté un partenariat solidaire en faveur de l'Association Sclérosemaqu Loire.



En avril, Le Club des cinq présente ses céramiques.



La culture partagée

La saison culturelle, née en 1992 avec le Comité d'Animation, a soufflé cette année ses 20 bougies. Orchestrée par une équipe de bénévoles qui a évolué au fil des ans, elle est restée sous l'égide du Comité d'Animation jusqu'en 2008. Son succès et l'importance acquise l'ont amenée à prendre son autonomie, la municipalité en a alors confié la gestion à l'association "les DjeanT".

Cette association présidée par Patrice Dugat, un pilier de la première heure au sein de la saison culturelle, a su mener à bien la mission qui lui était confiée. Des soirées variées et de qualité ont su remplir la Trame.

Patrice Dugat a fait part à la municipalité de son souhait d'être déchargé de la gestion de la saison pour se consacrer à d'autres activités. Nous sommes reconnaissants à toute l'équipe "dépantée" pour l'énergie consacrée à l'animation culturelle de la commune et l'excellent travail accompli bénévolement.

La saison continue ... autrement :

La commune se rapproche de Sorbiers pour proposer une saison inter-communale.

Mettre en commun les ressources : personnel, matériel, équipements ... , permet de faire des économies et d'offrir un choix plus vaste, dans des domaines plus variés.

Pour tous vos élus, la priorité est aussi que la culture soit abordable, les tarifs resteront donc raisonnables afin de partager les spectacles avec le plus grand nombre.

Les soirées à Saint-Jean ou à Sorbiers seront majoritairement tout public et selon vos goûts vous pourrez choisir parmi danse, théâtre, musique, cirque ...
Le co-voiturage sera favorisé pour permettre à tous d'assister à des spectacles dans les deux communes. Des séances scolaires et jeune public sont aussi en préparation.

À suivre ...

Vous pouvez déjà retenir la soirée d'inauguration, gratuite, le vendredi 21 septembre à l'Échappé à Sorbiers et le samedi 22 septembre à la Trame à Saint-Jean-Bonnefonds.

Dès le milieu du mois de juin , la plaquette avec le programme, les tarifs et des explications sur le nouveau mode de fonctionnement, sera distribuée.

Les Vicantaisies

Une fin d'été en beauté

A l'occasion des journées du Patrimoine, la Municipalité organise une animation pluri-artistique au Clos Vican, quartier du Grand cimetière, le 15 septembre à partir de 14h.

Ce clos, peu connu de la population, offre pourtant au promeneur un espace agréable.

Il accueillera le temps d'un après-midi de nombreuses activités à destination des tout-petits jusqu'aux séniors.

Au programme : des ateliers cirque, divers ateliers proposés par les jeunes de la commission Ados, des contes, l'histoire du quartier du "grand Cimetière", une rencontre avec des auteurs, un défi artistique, une exposition de peintures et de bonzaïs, manège à pédale et pour terminer l'après midi, un concert de l'Union Musicale de Saint-Jean-Bonnefonds.

Un programme détaillé sera disponible prochainement dans le bulletin de septembre et sur le site internet de la commune.





Maison du Passementier

Perles et sequins

L'exposition « Broderies » a déjà séduit un grand nombre de visiteurs par sa richesse et sa diversité. Celle-ci sera prolongée jusqu'au 23 décembre.

Le but de l'exposition est de montrer l'universalité de cette pratique, la diversité de ses formes et de ses significations. Le parcours se déroule en trois axes : l'artisanat d'art, les broderies traditionnelles et les techniques.

La visite débute par la broderie religieuse représentée par des chasubles et des décors de la paroisse de Saint-Jean-Bonnefonds, puis par la broderie or de Cervières, davantage

tournée vers une liturgie républicaine. Enfin, Bruno Faure présente son travail au crochet de Lunéville réalisé chez Lesage grand nom de la mode parisienne.

Les broderies traditionnelles sont évoquées à travers des broderies du monde (chinoises, hongroises et marocaines), des éléments de trousseaux, des coiffes, de la lingerie pour la broderie blanche.

Enfin, différents outils, matériels,

machines présentent les techniques, ainsi que plusieurs films réalisés par la Fédération Française de Broderie et de Dentelle chez Linge au Cœur (point de Beauvais) et Lesage (crochet de Lunéville).

Des démonstrations par Evelyne Barralon ont complété cette exposition le 12 février pour la broderie de Lunéville, le 18 mars pour la broderie or. Vous pouvez assister à la dernière démonstration, le 29 avril de 15h à 18h, concernant la broderie de Beauvais.



Broderies ecclésiastiques - Paroisse de Saint-Jean-Bonnefonds



Broderie blanche (drap)



Bruno Faure au travail

La Nuit des Musées

D'autres démonstrations auront lieu lors de la Nuit des Musées, le samedi 19 mai de 20h à 23h.

Nous vous proposons de découvrir l'exposition et l'atelier à la lueur des chandelles. Nos brodeurs, Bruno Faure, Evelyne Barralon et les Grenadières de Cervières feront scintiller or, perles, sequins, rocailles et paillettes lors de démonstrations.

Un atelier canevas est également prévu pour les enfants, tout comme le verre de l'amitié accompagné de cup cakes, madeleines et autres cannelés. Nous vous attendons nombreux.

La Médiathèque

Festival de palmes

A partir de mai, et à l'occasion de la 65^{ème} édition du Festival de Cannes, la Médiathèque déroule son tapis rouge et sort ses projecteurs pour mettre en pleine lumière les films primés au Festival depuis sa création.

Découvrez ou redécouvrez les films qui ont reçu année après année la palme d'or (1953, Le Salaire de la peur ; 1976, Taxi driver ; 1993, La Leçon de piano ; ou plus proche de nous, 2011, The Tree of life).

DVD, bandes originales de films, livres sur le cinéma seront disponibles jusqu'au mois d'août.



Culture



Sacs mystères

Cet été, la médiathèque lance les sacs mystères. A l'intérieur nous avons concocté une sélection de documents (Livres, Revues, CD, DVD). Vous choisissez votre sac, vous l'emportez sans regarder à l'intérieur, vous l'ouvrez quand vous le voulez et nous espérons que vous ferez de belles découvertes. Attention, ce sont des prêts, pas des dons alors n'oubliez pas de nous les ramener.

Prix Tam-Tam 2012

Le Prix Tam-Tam est un prix littéraire pour enfants organisé par le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis et la revue J'aime lire. Il récompense un roman destiné aux lecteurs de 7 à 12 ans. Six livres sélectionnés par un jury de professionnels sont proposés aux enfants qui doivent voter pour leur roman préféré. 3 classes de CM1 et de CM2 des écoles primaires La Baraillère et Le Fay ont participé par l'intermédiaire de la Médiathèque. En novembre dernier, nous leur avons présenté les six livres et les élèves ont eu moins de 5 mois pour lire la totalité de la sélection. Défi relevé ! Le vote a eu lieu les mardi 20 et jeudi 22 mars et les résultats ont été transmis aux organisateurs.

Le gagnant sera-t-il « Lettres à plumes et à poils » de Philippe Lechermeier ou « Odd et les géants de glace » de Neil Gaiman, livres ayant remporté le plus de voix à Saint-Jean-Bonnefonds ?

Les résultats sont consultables sur le site suivant www.prixamtam.fr



Vos rendez-vous de l'été

Club lecture ados
6 juin - 17h30

Club lecture adultes
5 juin - 19h30

Portage de livres
5 juin
3 juillet
7 août

La médiathèque sera fermée exceptionnellement le 14 août.

La médiathèque en quelques chiffres

En 2011

1 193 abonnés
(766 adultes et 427 enfants)

69 994 documents empruntés
(Livres 63 %, DVD 17 %, CD 10 %, Magazines 9 %, Cédéroms 1 %)

16 903 documents disponibles
(13 104 Livres, 1 600 DVD, 1 994 CD, 59 abonnements Magazines, 205 Cédéroms)

Un budget 2012 rigoureux

Globalement, le budget communal 2012 s'établit à 6 579 000 €, soit +3,49% par rapport à 2011. Les dépenses anciennes sont maintenues ou sont en très légère augmentation malgré les hausses importantes déjà annoncées sur l'électricité (5%), les carburants, le gaz et la TVA qui passe de 5,5% à 7% sur nos factures concernant les espaces verts, par exemple.

La progression du budget vient principalement du développement des services à la population :

- la restauration scolaire : mise en place au Fay et à Lamartine de deux services compte tenu de l'augmentation du nombre de repas servis aux enfants.
- le marché de prestation de service de la crèche du Bourg sur 12 mois au lieu de 4 mois en 2011 (la crèche était alors gérée par l'association des parents).
- l'adaptation d'un local et la mise en place d'un nouvel encadrement pour l'accueil des adolescents.
- le soutien des plus défavorisés à travers la mise en place d'une épicerie solidaire : aménagement du local et subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

- le maintien d'une saison culturelle à Saint-Jean-Bonnefonds en lien avec celle de Sorbiers afin de limiter les coûts.
- le renforcement de l'aide aux associations Saint-Jeandaises
- l'accompagnement du développement de l'Office Municipal des Sports
- le financement des études de maîtrise d'oeuvre pour la création du futur complexe festif et sportif du Fay qui accueillera les manifestations sportives et festives.
- des investissements orientés sur les économies d'énergie pour permettre d'atteindre les objectifs du plan climat que nous avons signé (voir ci-contre)

Des investissements pour économiser l'énergie

- Réfection du circuit de chauffage de l'ancienne école Lamartine (50 000 €)
- Réfection suite à un diagnostic énergétique du gymnase Jean Tardy (40 000 €) et mise aux nouvelles normes du gymnase Jean Damien (150 000 €)
- Economiseur d'eau sur les douches des sportifs (15 000 €)
- Eclairage public : déclenchements automatisés et variateurs d'éclairage (31 000 €)
- En réserve pour travaux à faire sur d'autres bâtiments suite au rendu des diagnostics énergétiques (142 000 €)

Pour faire face à nos dépenses, l'augmentation des recettes est elle aussi de 3,40%. Les taux d'imposition communaux n'augmenteront que de 1%. La Municipalité fait appel à d'autres ressources pour équilibrer notre budget. Par exemple :

- la taxe sur l'affichage réformée en 2004 mais qui, à cause du retard dans l'application de la réforme, entra en vigueur en 2012 avec le rappel des années 2010 et 2011.
- la taxe sur l'électricité, qu'une autre réforme a mise à la charge des communes pour l'éclairage public, engendre une dépense supplémentaire qui est reversée avec du retard et des frais de gestion non pris en compte.

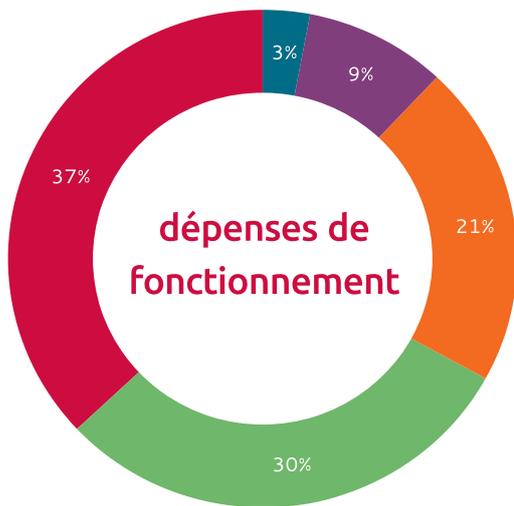
- L'augmentation des repas servis dans les cantines se traduit par des dépenses nouvelles mais aussi par quelques recettes supplémentaires (hausse des tickets vendus)
- la reprise en régie municipale de la saison culturelle met en recettes nouvelles les abonnements et les entrées qui étaient perçues par l'association gestionnaire de la saison.
- L'augmentation des produits communaux (locations, concessions...).

Dans un souci de bonne gestion et afin de garder notre indépendance, nous mettons de côté plus d'un million

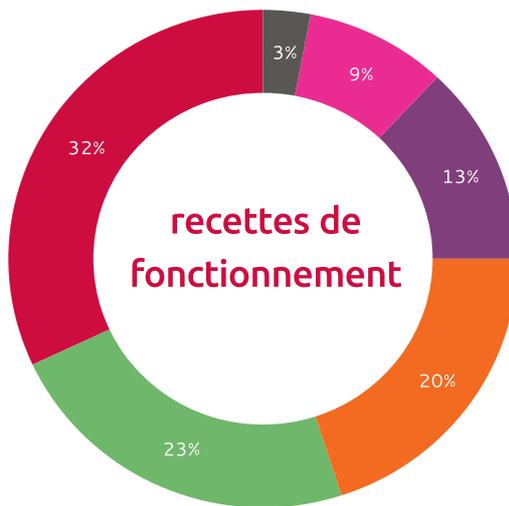
d'euros sur notre budget de fonctionnement. Cette somme rajoutée aux amortissements de l'exercice nous permet de financer par nos propres moyens 1 400 000 € d'investissement en 2012.

Loin d'exploser, la dette a baissé, passant de 4 869 000 € au 1er janvier 2008 à 4 551 000 € au 1er janvier 2012, alors que nous remboursions 611 980 € de capital emprunté.

Ainsi, la commune pourra réaliser, avec une dette contenue, le complexe festif et sportif du Fay qui apportera de nouvelles possibilités de développement à tout le tissu associatif saint-jeandaire.



- charges de personnel
- charges à caractère général
- épargne
- autres charges de gestion courante
- charges financières



- fiscalité directe
- participation de l'État
- participation de Saint-Etienne Métropole
- autres recettes
- excédent de fonctionnement reporté
- taxes diverses

Précisions sur la TVA

- sur les dépenses de fonctionnement, les collectivités locales, comme les particuliers, paient la TVA et ne la récupèrent pas.
- sur les dépenses d'investissement, l'État reverse 95% de la TVA payée par les collectivités avec un décalage d'un an pour la commune de Saint-Jean-Bonnefonds.

Broyage - paillage

Saint-Etienne Métropole a approuvé le Plan Climat Energie Territorial. Ce plan d'actions associe tous les acteurs d'un territoire : collectivités, entreprises, associations...

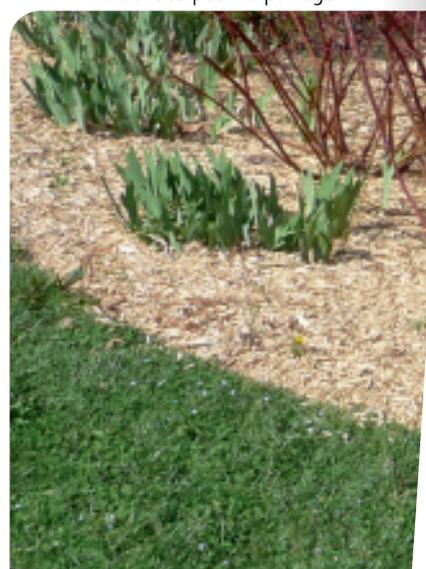
C'est en le signant que la commune a bénéficié de fonds de concours de Saint-Etienne Métropole pour l'achat d'un broyeur multi-végétaux.

Cette acquisition permet de réduire à la source les volumes de déchets produits par les travaux de taille de végétaux, d'élagage du service des espaces verts. Les déchets de broyage sont utilisés pour pailler les massifs d'arbustes, ils permettent de limiter l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes...

Le broyeur en action



Les déchets de broyage utilisés pour le paillage



Les comités de quartier



Un composteur collectif est en place au bourg

Le projet de compostage collectif réfléchi par le comité de quartier du bourg se concrétise par la mise en service d'un composteur à proximité de la place Saint-Charles.

Une vingtaine de personnes étant intéressée par ce projet, le comité de quartier a présenté un dossier de candidature à Saint-Etienne Métropole, fournisseur des composteurs.

La démonstration et l'exposition présentées le dimanche 1er avril au marché a permis de sensibiliser de nouvelles personnes et de comprendre le fonctionnement d'un composteur, avec les règles pour obtenir un bon compost et ne pas nuire à l'environnement.

Une personne du comité de quartier a participé aux réunions des « composteurs » de l'agglomération où un échange riche d'expériences et de projets fut partagé. Deux habitants du quartier seront les référents du composteur et chargés de vérifier son bon fonctionnement.

Le composteur vous attend dès à présent rue Jean Damien, entre la maison de la petite enfance et l'association l'Espérance. Vous trouverez sur place les consignes d'utilisation.

Le comité se réjouit de cette action éco-citoyenne et de démocratie participative.

Comité de quartier « Le Fay - La Calaminière »

Le jeudi 8 mars 2012, le comité s'est réuni à la maison de quartier du Fay. Les résultats de la rencontre avec les jeunes du quartier du Fay ont été communiqués. Ils voudraient que soient réalisés quelques aménagements sur les anciens terrains de tennis du FJEP (Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire). Les demandes portent principalement sur la conservation de deux terrains encore utilisables et la possibilité, d'une part de poser des cages paniers genre « citystade » sur un des terrains dont le revêtement est abimé et d'autre part sur l'éventuelle création d'un skate park.

Le deuxième grand sujet de la réunion fut l'organisation de la visite de quartier qui aura lieu le samedi 23 juin (voir détails en encart)

Ont été aussi présentées les esquisses de la future salle festive et sportive du Fay.

Vinrent enfin les questions diverses, où de nombreux problèmes de circulation furent évoqués, mais les solutions ne sont pas toujours simples à trouver et demandent parfois du temps quand elles nécessitent des acquisitions foncières comme dans le périmètre de l'école du Fay.

Enfin un appel est lancé par l'association des parents des écoliers du Fay qui recense les éventuels nouveaux habitants désirant scolariser leurs enfants au Fay pour essayer de faire ouvrir une nouvelle classe.

En juin, les comités visitent votre quartier

Comité du Bourg

Samedi 2 juin 2012

9h30 : rond point Beaulieu vers la médiathèque
10h15 : place Saint-Charles
11h : rue Maissonette
11h30 : rue de Bachassin

Comité de la Baraillière

Samedi 9 juin

9h15 : la Ronze - rue Pierre Bachelet
10h : parking Thiollière - rue Paul Rollat
10h45 : city Stade
11h30 : entrée Clos Vican

Comité du Fay

Samedi 23 juin

9h30 : Chaney
10h : terrain de tennis du Fay
10h30 : stade du Fay
11h : La Calaminière - Carrefour de la Grande Cheminée

Le 10 février 2012

- Débat sur les orientations budgétaires 2012
- Autorisation de mandatement du quart des crédits
- Décision modificative pour le budget de l'eau
- Demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2012 pour le pôle sportif du Fay
- Cession d'une parcelle à l'EPASE, zone Pont de l'Ane Monthieu
- Convention de groupement de commandes avec le SIVU du Pôle festif du Fay pour l'organisation commune des marchés publics ayant pour objet la construction du complexe festif et sportif
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges sur le transfert financier de la compétence assainissement (eaux pluviales)

Le 23 mars 2012

- Désignation des représentants à la Roseraie
- Vote du budget primitif de la commune et des taux d'imposition de l'année 2012
- Vote des subventions aux associations locales et d'intérêt général
- Convention avec Loire Service Environnement pour favoriser l'insertion professionnelle
- Fixation de la participation annuelle de la commune pour les élèves fréquentant l'école privée
- Garantie d'emprunt Bâtir et Loger pour la construction de deux logements rue Victor Hugo
- Approbation des montants de l'Autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement pour le Pôle sportif du Fay
- Approbation du lancement des travaux pour l'aménagement d'un local pour l'accueil jeunes
- Convention de prestation de services avec la commune de Sorbiers pour l'organisation de la saison culturelle 2012-2013
- Modification du tableau des effectifs
- Avis sur l'installation classée pour la protection de l'environnement concernant le groupe ZANNIER à Saint-Chamond



Consultez régulièrement
les compte-rendus des
conseils municipaux sur
ville-st-jean-bonnefonds.fr

Prochains conseils
municipaux :

vendredi 11 mai à 20h
vendredi 22 juin à 20h

Expression des listes



La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux deux listes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste d'Entente Républicaine

La vie associative, terreau de la démocratie

Dans notre liste d'Entente Républicaine, nombreux sont les collègues issus d'une ou plusieurs associations.

Nous avons donc naturellement la fibre « associative ». Cela se traduit par une écoute et un encouragement, y compris financier, au bénévolat, en dépit des contraintes budgétaires.

Nous avons également établi des conventions de partenariat avec les principaux clubs et mis en place l'Office Municipal des Sports à la suite du Comité d'Animation en les dotant des moyens nécessaires à leur développement. Le projet de 3ème salle au Fay montre à l'évidence l'attention portée à la vie associative.

Il y a aussi un grand nombre d'initiatives diverses prises par des bénévoles qui ont donné naissance à des services puis des équipements appréciés de tous.

On peut citer pêle-mêle l'accueil des tout-petits par un groupe de parents, les garderies péri-scolaires par les associations de parents d'élèves, la bibliothèque par une équipe de lecteurs passionnés, les activités de loisirs des enfants, le jumelage et la saison culturelle par des membres de diverses sociétés fédérées au sein du Comité d'Animation, etc.

Le rôle de la Municipalité, à nos yeux, c'est de favoriser ces initiatives généreuses puis de les pérenniser : c'est ainsi que sont nés la crèche, la médiathèque, les restaurants scolaires, les garderies, le centre de loisirs des petits puis des ados.

Ainsi nous rendons hommage au bénévolat et à l'esprit de solidarité remarquables de la vie associative saint-jeandaire.

Liste Indépendance Démocratique

Chers concitoyens,

Le printemps arrive et avec lui un certain nombre de choix que nous allons devoir décider et qui vont modifier la gestion de notre société.

Le premier de ces choix sera l'élection de notre président, en suite suivra l'élection de nos représentants à l'assemblée nationale.

Notre société est en pleine mutation tant sur le plan économique que social et nous devons assumer au mieux ces bouleversements.

Sur le plan communal nous aurons aussi à décliner ces changements.

Il est vrai que notre présence au sein des instances représentatives communales, nous a permis de comprendre le fonctionnement d'une commune mais aussi de réfléchir à de nouvelles solutions afin de répondre plus efficacement aux désirs de nos concitoyens.

Nous avons compris qu'il faudra faire plus avec moins de ressources, ces difficultés paraissent insolubles d'un premier abord, mais notre responsabilité est aussi d'imaginer des nouvelles pistes, faire preuve d'initiative, aller voir ailleurs ce qui se passe de positif, avoir l'objectif de mieux vivre ensemble.

Il est évident que la cohabitation urbaine devient très compliquée à gérer, mais si nous acceptons ce défi c'est parce que nous voulons réfléchir autrement, avoir une autre approche vis-à-vis des jeunes générations souvent oubliées...

Tous ne peuvent pas trouver une solution à leurs problèmes dans les structures existantes, il faudra aussi imaginer pour certains, un suivi plus adapté à leurs préoccupations.

Notre société est en pleine mutation et les défis que nous devons relever créent une émulation et une envie de réussir d'autant plus forte

Le travail de l'opposition n'est pas facile, nous passons souvent pour des pessimistes, toutefois nous sommes persuadés que notre vigilance a permis d'ouvrir certains débats qui ont pu contribuer à infléchir certaines décisions.

Naissances

décembre 2011

Maïssa KHATROUCHE
Aaron LYONNET
Manon VINCENT
Naïla JAAFARI

janvier 2012

Mathéo MINOT
Orlane TOTA
Lisa GAUVIN
Youssef EL HAMZI
Mattias ORIOL
Ilan VALLUCHE

février 2012

Camille BARC
Maëlys PETIT
Matthew POUMEYROL
Eyup DEVEILLE
Laly BERGEON CLEMENTE
Arman HOVHANNISSIAN

mars 2012

Liam BEILLOT
Thélio RÉOCREUX
Enzo BARIOL
Mathys SEYNARD
Emma REYMOND
Jade ZEGHDALLOU
Elise LEROY
Mathilde SZYJKA
Ezio PERONNET

Baptêmes républicains

mars 2012

Mathilde DEPONGE

Décès

décembre 2011

Annette BRUN
Lucienne MARTIAL
Marie TOURON veuve CHAIZE

janvier 2012

Mariette JUST veuve PEYRE
Maurice ROBERT
Maurice PAQUIN
Sylvie COUTURIER
Marinette PEYRE veuve BENEYTON
Claude SARRON

février 2012

Bénédicte SERPOIX veuve FESQUE
Marie DORIO épouse DREVET
Marcel ROYER
Josiane FOUVET
Véréna KRÜTTLIN veuve FATISSON
Jean-Marie BONNET

mars 2012

Katchadour KARIBIAN
Laura DA Conceição DE SOUSA épouse SIMOES
Françoise GIRON veuve DAVID
Armandine FAURE veuve RONAT
Andrée SANCIAUME
Maurice MOURIER

Mariages

décembre 2011

Alexandre JOAO – Aliénor CUNY
Daniel BARBIER – Dominique MARGERIT

janvier 2012

Dominique NARCE – Céline ROBERT
David BEAUCHAMP – Aude MONASSE



Marinette BENEYTON

Qui ne se souvient pas de son "bagou", de sa bonne humeur et de son dévouement auprès des enfants ?

Pour l'ensemble des équipes enseignantes de l'époque, des parents et des petits écoliers ayant fréquenté l'école maternelle Lamartine de 1983 à 2003, Marinette faisait partie du paysage : grosses larmes et petits bobos, elle savait consoler et accompagner les tout-petits.

Marinette BENEYTON était entrée dans les services communaux en 1978 et a reçu en 1999, la médaille départementale et communale du travail pour 20 ans de service. Elle faisait valoir ses droits à la retraite en septembre 2003.

Depuis cette date, on croisait souvent sa silhouette familière dans les rues saint-jeandaises. Membre assidu du Club du Troisième Age, elle partageait son entrain légendaire au cours des activités et des sorties de l'association. Marinette nous a quittés le 29 janvier dernier seulement quelques jours après le décès de sa maman qui avait elle aussi exercé à l'école Lamartine.

La nombreuse assistance qui l'a accompagnée montrait à quel point elle était appréciée de tous.

A ses enfants et à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

MAI

- dim 6 | Élections Présidentielles
2ème tour - 8h-18h
- dim 13 | Concours de pétanque
Stade du Fay - Fnaca

JUIN

- ven 1^{er} | Accueil des nouveaux habitants
Salle Aristide Briand - 18h30
- sam 2 | Visite de quartier
Comité du Bourg
- sam 2 | Concours de pétanque
E. Sportive - Jean Tardy - 14 h
- mar 5 | Club lecture adulte
Médiathèque - 19h30
- mar 5 | Portage de livres à domicile
Médiathèque
- mer 6 | Club lecture ados
Médiathèque - 17h30
- ven 8 | Concours de Pétanque
Espérance
- sam 9 | Visite de quartier
Comité de la Baraillère
- sam 9 | Tournoi Séniors-Féminines
E. Sportive - Espace Jean Tardy
- dim 10 | Élections Législatives
1er tour - 8h-18h
- ven 15 | Ass. Générale - Entente Sportive
Stade Thiolière - 19 h
- sam 16 | Gala de danse
Club socio-culturel - au Firmanent
- dim 17 | Élections Législatives
2ème tour - 8h-18h
- sam 23 | Visite de quartier
Comité du Fay - La Calaminière
- sam 23 | Tournoi "Jacky" - E. Sportive
Espace Jean Tardy

JUILLET

- mar 3 | Portage de livres à domicile
Médiathèque
- 13 et 14 | Célébrations du 14 juillet
Place Saint-Charles

AOÛT

- mar 7 | Portage de livres à domicile
Médiathèque

SEPTEMBRE

- sam 8 | Forum des associations
Espace Jean Tardy
- sam 15 | Les Vicantaisies
Clos Vican
- ven 21 | Saison Culturelle - Présentation
à Sorbiers - L'échappé
- sam 22 | Saison Culturelle - Présentation
à St-Jean-Bonnefonds - La Trame

FOCUS

Espace Voltaire

Exposition
"Le Bourg au fil du
temps"
du 2 mai au 19 juillet

- Concours photo
jusqu'au 19 mai
- Visite guidée
du centre bourg
samedi 9 juin - 16h
- Spectacle
de Céline Roche
pour les écoles
18 et 19 juin

Médiathèque

Exposition
"Festival de palmes"
de mai à août

Prix des Incorruptibles
mardi 22 mai

Maison du Passementier

Exposition
"Broderies : de passé en
défilés"
jusqu'au 23 décembre

Nuit des musées
samedi 19 mai
20h-23h

Saint-Jean en Fêtes

samedi 30 juin

Jumelage

du 17 au 21 août